

AMÉNAGER L'ESPACE

Animer une instance locale de concertation foncière

La consommation annuelle du foncier agricole est importante en Bretagne du fait des projets d'urbanisation et d'aménagement du territoire (habitats, infrastructures, zones d'activités) liés à l'attractivité de la région et à l'accroissement de sa population. La concurrence sur l'usage du foncier est forte, en particulier dans les zones périurbaines, et l'activité agricole est fortement impactée.



VOUS SOUHAITEZ

- Mener vos projets d'aménagement de façon concertée avec les agriculteurs
- Maintenir les exploitations agricoles de votre territoire
- Anticiper sur les mouvements de foncier
- Trouver des solutions de compensation foncière à vos projets



NOUS VOUS PROPOSONS

- L'instauration et l'animation conjointe d'une instance de concertation locale ayant pour objectif d'échanger sur les projets de consommation du foncier et d'anticiper les impacts sur l'activité agricole, en associant les partenaires locaux en lien avec le foncier.
- La rédaction conjointe d'avis consultatif pour les instances réglementaires en lien avec les problématiques locales (DDTM, SAFER...).
- La mise en place d'outils complémentaires selon les besoins du territoire : échanges amiables, réserve foncière, repérage des cédants.

Animer une instance locale de concertation foncière



NOTRE DÉMARCHE

- Une organisation des réunions à la carte en fonction des projets
- Des études complémentaires selon les besoins du territoire
- La médiation et la concertation avec les agriculteurs



NOS ATOUTS

- Notre connaissance de l'agriculture locale
- Notre expertise pluridisciplinaire (urbanisme et aménagement foncier, évaluation d'entreprises, droit rural)
- Notre neutralité et notre indépendance dans la médiation
- Nos relations privilégiées avec les acteurs du foncier agricole



NOS RÉFÉRENCES

- Cellule Foncière de Brest Métropole (depuis 2012), Lorient Agglomération, Communauté de communes du Pays des abers, Pays d'Iroise, instance de concertation dans les bassins versants Algues Vertes (BV Horn, Baie de Douarnenez, Baie de Saint Briec, Lieue de Grève...)



ALLER PLUS LOIN

- Accompagner les échanges parcellaires
- Réaliser des études complémentaires : diagnostic agricole, ERC (Eviter Réduire Compenser), impacts fonciers...

Vos interlocuteurs

SERVICE TERRITOIRE

Laurence Fablet - Tél. 02 97 46 22 60
laurence.fablet@bretagne.chambagri.fr

www.chambres-agriculture-bretagne.com

Pour découvrir l'essentiel de l'information agricole s'inscrire à la newsletter :

<http://www.agriculture-collectivites.bzh/nous-connaître/newsletter/>

Prestation sur devis. Conditions générales de vente sur simple demande

Chambre d'agriculture de Bretagne
Rue Maurice Le Lannou - CS 74223
35042 Rennes cedex